



agéa

agent  
général  
d'assurance

**INNOVE, FORME, ACCOMPAGNE  
& INFORME SES ADHÉRENTS**

*Une **gamme de services**  
pour simplifier le quotidien  
des agents généraux d'assurance*



agéa

soutenir les agents généraux et défendre la profession



Innové, former, accompagner et informer sont quelques unes des missions quotidiennes d'agéa, la Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurance, pour accompagner tout au long de leur carrière, les agents généraux d'assurance.

Cependant, de tels objectifs ne peuvent être atteints sans moyens et plus particulièrement sans moyens humains. L'organisation d'agéa s'articule ainsi autour de différents services fonctionnels, tous constitués de professionnels salariés et experts dans les domaines juridiques ainsi que ceux de la formation et la communication...

Pour défendre les intérêts professionnels et personnels des agents généraux aux niveaux national et européen tout en valorisant le métier, la Fédération s'organise autour de 13 syndicats de société qu'elle représente et de 12 chambres régionales.

### Agent général : jamais seul avec agéa

L'agent général d'assurance est avant tout un entrepreneur. Qu'il soit associé ou qu'il exerce en son nom propre, il doit constamment faire les bons choix pour assurer la pérennité de son agence. Un statut pas nécessairement simple où le sentiment d'isolement peut parfois être présent...

Aujourd'hui, le secteur de l'assurance évolue très rapidement, les causes sont nombreuses : concurrence accrue, réglementation, transformation digitale, nouveaux modes de consommation...

L'accompagnement des agents généraux constitue pour agéa un enjeu de taille qui participe à la réussite de l'agence. Pour ce faire, la Fédération a développé une gamme de services complets pour les accompagner au quotidien.

Pour s'assurer une vision à 360° du métier d'agent général d'assurance, agéa est membre / partenaire de :

- ⊙ UNAPL (Union Nationale des Professions Libérales)
- ⊙ CCSF (Comité Consultatif du Secteur Financier)
- ⊙ BIPAR (Bureau européen des intermédiaires d'assurance et de réassurance)
- ⊙ ANCIA (Association Nationale des Conseils et Intermédiaires d'Assurance)
- ⊙ CCR (Caisse centrale de réassurance)
- ⊙ Sécurité Routière
- ⊙ CGPA (Caisse de Garantie des Professionnels de l'Assurance)
- ⊙ ORIAS (Organisme pour le registre des intermédiaires en assurance)
- ⊙ OPCABAIA (Opérateur de Compétences de la branche du personnel des agences générales d'assurance)
- ⊙ FIF-PL (Fonds interprofessionnel de formation des professionnels libéraux)
- ⊙ IFPASS (Institut de Formation de la profession de l'assurance)
- ⊙ Institut des assurances de Paris
- ⊙ ESA (Ecole Supérieure d'Assurance)

### Comment adhérer ?

☎ 01 70 98 48 15  
ou 01 70 98 48 16

✉ ivana.ivanovic@agea.fr  
sandrine.guibet@agea.fr

📄 Ou encore en téléchargeant les modalités d'adhésion dans la rubrique « nous rejoindre » sur le site [agea.fr](http://agea.fr)

## Candidats à la profession

- ⊙ **Un webinar pour découvrir la profession et son environnement**  
Chaque mois, la Fédération propose des réunions gratuites en ligne d'une durée d'une heure sous forme de Webinar. Ces sessions sont destinées aux personnes souhaitant avoir une première approche du métier d'agent général. Interactives et facilement accessibles, ces sessions se concentrent sur les différentes étapes à parcourir pour devenir agent général d'assurance.
- ⊙ **Des réunions d'informations pour approfondir la découverte du métier d'agent général**  
Chaque mois, la Fédération propose une réunion d'informations sur une demi-journée en présentiel pour passer en revue le marché de l'assurance, les étapes à parcourir pour accéder à la profession, le statut et le cadre d'exercice de la profession, les conditions d'acquisition d'un portefeuille, les différentes modalités d'exercice de la profession...

### Nouveaux entrants : un dispositif pour s'engager sereinement dans la profession

- ⊙ **Les DNA pour un accompagnement sur-mesure**  
Les Délégués aux Nouveaux Agents sont des agents généraux en activité qui ont fait le choix de consacrer une partie de leur temps aux nouveaux entrants. Présents en régions et dans chaque syndicat de société, ils sont disponibles pour répondre à toutes les questions que l'on peut se poser lorsque l'on débute dans la profession.
- ⊙ **« Démarrez du bon pied dans le métier »** : il s'agit d'un module de formation dédié aux nouveaux agents, organisé et animé par agéa Formation (voir p.5), pour acquérir très vite les bons réflexes notamment dans les domaines fiscal et social.
- ⊙ **Des informations dédiées pour être certain de ne rien oublier.** Durant les 24 premiers mois de l'activité, agéa envoie périodiquement par mail aux nouveaux entrants de nombreuses informations ciblées répondant aux questions essentielles qu'ils peuvent se poser.
- ⊙ **Une vision à 360° de la profession et de ses évolutions.** agéa met à la disposition de tous les nouveaux agents généraux nommés depuis moins de 6 mois, l'accès au site internet [www.agea.fr](http://www.agea.fr).  
Ils sont également bénéficiaires de la Lettre d'informations « agéa et vous » et de la newsletter « [agea@news](mailto:agea@news) ». Enfin, des conditions d'adhésion préférentielles sont proposées pendant 2 ans aux nouveaux agents généraux.

### agéa : une présence tout au long de l'activité

La Fédération a conçu, en collaboration avec l'ensemble des syndicats de société, un guide destiné aux agents désireux de préparer leur départ à la retraite et d'en anticiper les conséquences juridiques, fiscales et sociales.

**Ce guide aborde différentes thématiques parmi lesquelles :**

- ⊙ le choix du mode de transmission (IC ou gré à gré)
- ⊙ la formalisation de la cessation
- ⊙ l'optimisation des plus-values (régimes d'exonération applicables selon le type d'imposition et le mode de transmission)
- ⊙ l'incidence de la date de cessation sur les cotisations sociales
- ⊙ le transfert du personnel

**Expertise juridique**

# AGENT GÉNÉRAL

une profession  
très réglementée &  
particulièrement  
encadrée

Depuis quelques années, la réglementation et la législation des métiers de l'assurance ne cessent d'évoluer. Le service juridique de la Fédération est constitué d'une équipe d'une dizaine de juristes et s'organise autour de trois pôles de compétence.

**Droit social et affaires sociales**

- comment bien recruter en agence ?
- le temps de travail des collaborateurs
- les contrats de travail
- les congés et absences des collaborateurs
- la rupture du contrat de travail
- les obligations sociales de l'employeur

**Fiscalité et droit des sociétés**

- quel mode d'exercice (EIRL, SARL, sociétés de capitaux, association...) faut-il privilégier ?
- comment préparer sa cessation et ou son départ à la retraite ?
- quelles sont les dernières évolutions des cotisations sociales ?
- comment choisir le bon régime fiscal ?
- comment faire face à un contrôle fiscal ?

**Mandat et intermédiation en assurance**

- le mandat : quelles sont les obligations de l'agent général ?
- la législation en matière d'intermédiation en assurance
- les indicateurs et mandataires : tout ce qu'il faut savoir
- les règles de l'intermédiation
- comment faire face à un contrôle ACPR ?

**2017 en chiffres****12 053**APPELS  
TÉLÉPHONIQUES**7 645**

MAILS

**4 456**DOSSIERS  
CONSEIL OUVERTS**299**DOSSIERS  
DE PROTECTION  
JURIDIQUE OUVERTS

Pour rester au plus près de ses adhérents, les juristes de la Fédération se déplacent pour animer des modules d'informations thématiques d'environ une heure, expliquer et informer les agents généraux sur les spécificités de la profession et sur les sujets d'actualités

**Exemples de thèmes abordés :**

La société agent général / L'EIRL, la cession du portefeuille, le contrat à durée déterminée, les congés payés, le respect des objectifs commerciaux, le courtage et la clause d'exclusivité.

**Votre protection  
juridique  
avec agéa et CFDP**

- une assistance juridique pour votre activité d'agent général et/ou de dirigeant de société de capitaux, mais aussi pour vos activités de courtage d'assurance ou d'intermédiation financière (IOPBSP, conseil en investissement financier, agent lié de prestataire de service d'investissements)
- une prise en charge de vos frais d'avocats en fonction d'un barème



## agéa RH

Une offre complète de solutions en ressources humaines

L'équipe d'agéa RH, marque d'agéa PROMOTION, se compose d'experts en ressources humaines capables de trouver une solution à toutes vos problématiques RH, notamment pour le recrutement en agence.

**Avec agéa RH, la Fédération propose aux agents généraux des solutions dédiées aux agences d'assurance pour les accompagner dans leurs problématiques en matière de ressources humaines.** Le site web [ageaRH.fr](http://ageaRH.fr) se veut avant tout intuitif et simple d'utilisation. En seulement quelques clics, les agents généraux peuvent trouver réponse à toutes leurs interrogations concernant le recrutement, la gestion de la paie de leurs salariés et le comité d'entreprise pour fidéliser leurs collaborateurs.

 Retrouvez ces services sur le site [www.ageaRH.fr](http://www.ageaRH.fr)

### Le recrutement sur mesure

Rompus aux techniques du recrutement (sourcing, sélection, gestion de l'entretien...), l'équipe d'agéa RH permet aux agents généraux de recruter la bonne personne sans avoir à analyser une multitude de candidatures. Il leur suffit simplement de passer commande en ligne et ils sont immédiatement contactés par un chargé de recrutement qui analysera leurs besoins et définira un cahier des charges. Ce dernier sélectionnera ensuite les candidatures pour un entretien et soumettra ensuite les plus pertinentes à l'agent.

### Les avantages d'un comité d'entreprise quelle que soit la taille de l'agence

Service gratuit, agéa RH met à la disposition de ses adhérents un véritable comité d'entreprise destiné aux agents généraux et à leurs collaborateurs d'agence. Ce comité d'entreprise, facilement accessible car 100% en ligne, donne droit à des réductions sur tous types d'activités et de loisirs.

- ⊙ jusqu'à -80% sur des abonnements presse
- ⊙ de -20% à -50% sur des places de cinéma
- ⊙ jusqu'à -35% sur la billetterie concerts, spectacles et sports (plus de 150 000 offres)
- ⊙ de -5% à -30% sur des voyages et vacances
- ⊙ shopping : 500 enseignes avec des réductions de -5% à -25%
- ⊙ de -20% à -40% sur les parcs de loisirs et d'attractions

### Les experts d'agéa RH s'occupent de :

- ⊙ recueillir vos besoins spécifiques après un entretien téléphonique
- ⊙ créer la fiche de poste
- ⊙ rédiger et mettre en ligne vos annonces
- ⊙ réceptionner et analyser les CV reçus, puis réaliser des entretiens téléphoniques de qualification
- ⊙ effectuer des entretiens visio ou physiques avec chaque candidat
- ⊙ rédiger la fiche de profil pour chaque candidat avec avis RH
- ⊙ envoyer les candidatures pré-sélectionnées
- ⊙ contrôler les références

### Simplifier et sécuriser la gestion de la paie des salariés

Avec agéa RH, il est désormais possible d'externaliser dans sa globalité la gestion de la paie et de la gestion sociale déclarative. C'est une solution efficace pour être certain de ne pas faire d'erreur dans le bulletin de salaire et d'être toujours en adéquation avec les dernières législations sociales en vigueur.

# FORMATION



Un levier indispensable pour rester en phase avec l'évolution du secteur

Dans un environnement changeant, la formation est essentielle pour s'adapter aux profondes mutations du monde de l'assurance. Se former et former régulièrement ses collaborateurs est indispensable pour permettre aux agences de se différencier des autres réseaux par l'excellence de leurs prestations et par le conseil apporté au client.

Deux dispositifs de formation existent : **agéa Formation** pour les agents généraux, et **Cap Compétence** pour les salariés d'agence.

## agéa Formation : une offre sur-mesure pour les agents généraux

agéa Formation est l'organisme de formation créé par la profession pour la formation professionnelle des agents généraux d'assurance. Sa mission est de concevoir et de diffuser des programmes de formation destinés aux seuls agents généraux. Cette offre, entièrement sur mesure, est unique en son genre, et son catalogue propose une variété de thèmes et de modalités pour bâtir un plan de formation réellement personnalisé.

## Cap Compétence : une offre innovante pour former les collaborateurs des agences

Soucieux de la formation des collaborateurs d'agence, agéa, en partenariat avec AF2A, l'institut de formation spécialiste de l'assurance, propose une offre spécifique pour favoriser la montée en compétences des collaborateurs. L'offre s'adapte à l'évolution des produits proposés, aux nouvelles conditions d'exercice et aux nouvelles modalités de vente.

## agéa Formation se met à l'heure du MOOC !

Le MOOC (massive open online course) est un mode d'apprentissage innovant et interactif qui permet de se former à distance et à son rythme. Il propose des contenus variés (documents, présentations, vidéos et autres ressources pédagogiques), s'appuie sur les outils numériques : visio, blogs, forums, quizz et comprend des évaluations afin de valider des acquis de formation. Le MOOC est bien adapté pour des entrepreneurs comme les agents généraux. Après la réussite du premier MOOC Assurance Emprunteur ayant bénéficié à 1 400 agents adhérents, agéa Formation continue son aventure en développant auprès de tous les agents généraux, cette fois, un nouveau MOOC gratuit sur l'accompagnement de son client à l'occasion d'un sinistre.

**Organisées dans les grandes villes et les métropoles régionales, les formations se déroulent au plus près de vos agences...**

**Classe physique, classe virtuelle, intra, inter, e-learning, micro-learning, MOOC... agéa Formation et Cap Compétence proposent tous les modes de formation pour simplifier la vie des agents généraux.**

## Module Attractivité des métiers en agence et solutions RH associées

Le marché de l'assurance évolue, c'est un fait : nouveaux acteurs, nouveaux besoins, nouveaux produits, nouvelles modalités de vente... Les agences doivent se professionnaliser pour faire valoir leurs atouts et se démarquer de la concurrence.

Comment recruter ? Quelles compétences choisir ? Comment attirer de nouveaux talents ? Comment fidéliser ses collaborateurs ? Quelle formation choisir ?

Savoir répondre à ces questions est l'une des clefs que tout manager RH doit détenir. C'est pour cela qu'agéa vous propose ce module dédié à l'attractivité des métiers et aux solutions RH existantes.

## 2018 en chiffres

### agéa Formation



4

domaines de compétences (gestion de l'agence, management, digital, techniques d'assurance)



20

formations disponibles dont 15 sont DDA compatibles



+ de 120

sessions en présentiel et à distance programmées chaque année



940

agents formés en 2018

Téléchargez le calendrier des formations sur le site [agea.fr](http://agea.fr), rubrique Formation

### Cap Compétence



3

domaines de compétences (compétences techniques, compétences commerciales, efficacité professionnelle)



112

formations en présentiel, en classes virtuelles et en e-learning dont 101 sont DDA compatibles



9000

collaborateurs formés en 2018



3

parcours de certification éligibles au Compte Personnel de Formation

Téléchargez le catalogue des formations sur le site [agea.fr](http://agea.fr), rubrique « Formation », et sur le site [capcompetence.com](http://capcompetence.com)

## agéa SOLUTIONS

Un service unique pour couvrir votre activité de courtage accessoire

Dans le cadre d'une activité de courtage accessoire, dès le premier euro de commission perçu l'agent général est considéré comme courtier à part entière, avec toutes les responsabilités qui vont avec...

Grâce à agéa Solutions, tous les agents généraux adhérents sont désormais couverts par le contrat de protection juridique pour l'ensemble de leurs activités principale, de courtage et d'intermédiation financière. Chacun peut également bénéficier de l'expertise juridique sur les questions liées à la création d'une structure de courtage, l'utilisation des ordres de remplacement, la rédaction du protocole de co-courtage, la révocation du mandat de l'intermédiaire de crédit...

agéa Solutions propose également un service de médiation pour accompagner les agents généraux en cas de litiges, notamment dans la relation contractuelle entre un client et un courtier d'assurance adhérent.

 [www.mediateur-agea-solutions.fr](http://www.mediateur-agea-solutions.fr)

### Bon à savoir ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Fédération a mis en place une adhésion unique qui englobe agéa Solutions et l'ensemble de ses services pour vos activités accessoires, tel que le courtage d'assurance ou l'exercice d'une activité d'intermédiaire en opération de banque et en service de paiement (IOBSP). Cette couverture, auparavant assurée par GEIA, est à présent comprise dans votre adhésion à agéa.

## agéa PROMOTION

agéa PROMOTION développe des partenariats privilégiés avec des entreprises, des startups et des prestataires de service pour accompagner les agents généraux au quotidien.

### Pour prospecter et satisfaire vos clients

Gestion de la relation client par SMS avec **J2S TELECOM**

Un accueil téléphonique dédié avec **AGACALL**

Des factures téléphoniques maîtrisées avec **FUTUR**

Des remises substantielles sur **DIFFÉRENTES MARQUES DE VÉHICULES**

### Pour appréhender les enjeux du digital et maîtriser sa communication

Développer sa visibilité et sa présence digitale avec **ACTUSITE**

Une aide à la gestion de la relation client avec **WE ASSUR**

### Pour simplifier la vie de l'agence

Des tarifs « grands comptes » sur les fournitures de bureau avec **STAPLES**

### Couverture sociale

En tant qu'employeurs, vous devez mettre en place une couverture sociale au profit de vos collaborateurs. agéa assiste les agents généraux dans cette obligation.

• complémentaire santé avec **Axa**

• contrats de prévoyance avec **Swiss Life**

### Le digital dans l'agence

agéa propose un module sur l'impact du digital dans l'agence et dans la relation client.

Comment mettre en place une stratégie digitale dans son agence ? Comment utiliser le digital pour communiquer efficacement ? Comment bien choisir ses outils ?

Au-delà de la définition de la stratégie digitale, se pose la question de sa mise en œuvre, qui peut nécessiter des compétences techniques mais qui requiert surtout une culture et une envie de s'y investir.



agea

agent  
général  
d'assurance

**Fédération nationale des syndicats  
d'agents généraux d'assurance**

30 rue Olivier Noyer  
75014 Paris  
Tél : 01 70 98 48 00  
[www.agea.fr](http://www.agea.fr)  
[contact@agea.fr](mailto:contact@agea.fr)

